



AG des personnels de l'éducation de l'Hérault

Reprenant l'appel unitaire de l'intersyndicale du 93, les organisations syndicales signataires de l'académie de Montpellier présentent leurs condoléances à la famille, aux collègues, au personnel municipal et aux proches de Christine Renon.

Le geste de Christine témoigne d'une situation d'extrême souffrance au travail qui fait écho au mal être de l'ensemble de la profession. Cette marche forcée de réformes rejetées par la profession dans la rue comme dans les instances paritaires ministérielles comme académiques ou départementales, contraint de nombreux collègues à mettre en œuvre sous la pression hiérarchique des mesures qui heurtent leur professionnalité, voire qui bafouent leurs valeurs humaines et professionnelles.

L'institution est responsable.

Il faut des réponses concrètes pour garantir la santé, l'intégrité morale et physique des personnels.

A cette fin, les organisations syndicales proposent :

- Des rassemblements jeudi 3 octobre 2019 :

Dans l'Hérault, devant le Rectorat de Montpellier de 12h à 14h,

Dans l'Aude, devant la DSDEN à Carcassonne et devant la sous-préfecture à Narbonne à partir de 17h30,

Dans le Gard, devant la DSDEN de 12h à 14h et à partir de 17h30 devant les circonscriptions départementales,

En Lozère, devant la DSDEN et les circonscriptions départementales de 12h à 14h,

Dans les Pyrénées-Orientales, devant la DSDEN à partir de 17h30.

- Des débrayages dans toutes les écoles (avec information aux parents par le biais d'un affichage), établissements et services. Les enseignant.es prendront ainsi le temps de lister leurs exigences pour une réelle amélioration de leurs conditions de travail. Nous proposons aux enseignant.es de nous faire parvenir ces écrits, que nous transmettrons aux collègues du 93 et au DASEN.